



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC

Diane Francoeur, M.D.

L'auteure est présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

En réponse à la position prise par le Conseil du statut de la femme lors des consultations portant sur le projet de loi n° 20.

Madame Miville-Dechêne,

C'est avec stupéfaction que j'ai pris connaissance de votre mémoire et que j'ai assisté, incrédule, à votre prise de position en défaveur des femmes médecins lors de votre comparution en commission parlementaire, le 26 février dernier, dans le cadre des consultations portant sur le projet de loi no 20. Jamais, je n'aurais cru que le Conseil que vous présidez, dont la mission consiste à « promouvoir et à défendre les droits et les intérêts des Québécoises », irait aussi loin.

D'abord, comment pouvez-vous, ou plutôt osez-vous, faire autant d'associations boiteuses entre les aidants naturels, l'accès à la première ligne et la féminisation de la profession médicale? Comment osez-vous reprendre le credo, vous faire la complice d'un ministre qui a avoué candidement avoir déjà manipulé les chiffres dans le passé? Comment pouvez-vous appuyer l'argument voulant que ce soient les femmes qui soient responsables de la sous-performance du système de santé? Pourquoi choisir sciemment de discriminer un groupe de femmes sous le seul prétexte qu'elles gagnent des revenus élevés? C'est faire volontairement fi de la longue lutte des femmes pour prendre leur place au sein d'une profession largement dominée par les hommes, où les femmes n'étaient pas les bienvenues. Vous manquez cruellement de perspective.

Votre discours et vos évaluations diffèrent totalement de la réalité terrain. En médecine, seule une minorité de femmes travaille à temps partiel, que ce soit en médecine familiale ou en médecine spécialisée. Le noyau dur travaille le jour, le soir, la nuit, la fin de semaine et pendant les congés. Au lieu de vous rabattre sur des lieux communs, sur des clichés, vous auriez pu prendre le temps de nous consulter afin d'obtenir l'heure juste. En lieu et place, vous vous êtes béatement rangée du côté du ministre, en lui donnant votre bénédiction pour aller de l'avant avec sa réforme!

Je fais partie de cette génération de femmes qui se sont battues pour faire leur place, qui ont fait et font encore d'énormes sacrifices pour concilier travail exigeant fait d'impondérables et famille. En dépit de toutes les contraintes, nous, femmes médecins, sommes fières de ce que nous avons accompli, fières d'occuper les positions enviées que nous avons obtenues à force de travail acharné et de résilience, fières de pouvoir faire avancer les connaissances et la science; nous

2, Complexe Desjardins, Porte 3000
C.P. 216, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1G8
Téléphone : 514 350-5000 ou 1 800 561-0703
Télécopieur : 514 350-5100
www.fmsq.org

L'accessibilité aujourd'hui... pour la vie!

Votre médecin spécialiste

sommes encore plus fières de l'impact que notre venue dans cette sphère hautement masculine a eu dans les façons de dispenser les soins aux patients. Nous avons fait évoluer les mentalités et avons contribué à « humaniser » cette profession étant mères, sœurs, filles et amies.

Sachez que nous ne revendiquons aucun privilège que les autres femmes n'ont pas. Nous revendiquons cependant le droit d'offrir des soins de qualité, différemment. Et nous aussi, pour votre gouverne, jouons le rôle d'aidantes lorsque cela s'avère nécessaire.

Il fallait voir la surprise du ministre lorsque vous y êtes allée de vos déclarations. Sa réaction était éloquent à plus d'un égard. Visiblement, il n'en espérait pas tant. Il n'aurait jamais pensé trouver un allié comme le Conseil du statut de la femme pour l'appuyer dans son entreprise de manipulation et de dénigrement de la pratique des femmes en médecine. Grâce à vous, à votre intervention, les prochaines victimes seront les infirmières, qui sont déjà à bout de souffle, les inhalothérapeutes, les perfusionnistes et toutes les autres professionnelles de la santé. Et, régime militaire oblige, il n'y aura plus de place, ni pour le temps partiel ni pour le facteur humain!

Sachez, madame Miville-Dechêne, que nous ne retournerons jamais 50 ans en arrière (vous-même êtes d'accord avec ceci), et que, même sans votre support, nous continuerons de prendre notre place tout en étant extrêmement fières de tous ces changements que nous avons apportés à la profession médicale et aux soins aux patients.

Vous êtes en porte-à-faux par rapport à votre mandat; vous avez échoué à votre obligation de conseiller le gouvernement sur tout sujet lié à l'égalité et au respect des droits et du statut des femmes, de toutes les femmes. Et votre explication ne tient pas la route. Vous n'aviez pas à choisir, à nous diviser. Vous n'aviez pas à intervenir de la sorte. Et tant qu'à venir cautionner publiquement les visées totalitaires de ce ministre, vous auriez franchement dû vous abstenir pour le bien et pour la santé de toutes les femmes du Québec.

Le 3 mars 2015